



Province de Québec

MRC des Sources

VILLE DE DANVILLE

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Danville, tenue le **16e** jour du mois de **janvier** de l'an **2023**, à **19h**, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

Présences :

Mairesse : Madame Martine Satre
Conseiller no 1 : Madame Chantal Cantin
Conseiller no 2 : Monsieur Pierre Jr. Grimard
Conseiller no 3 : Monsieur Richard Lefebvre
Conseiller no 4 : Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller no 5 : Monsieur Daniel Pitre
Conseiller no 6 : Monsieur Gaétan Nadeau

Est aussi présente, Madame Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière, agissant à titre de secrétaire de la présente séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Martine Satre, mairesse, constate le quorum à **19h00** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20230116-01

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20230116-01 **2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

INFORMATIONS ET COMITÉS - MAIRESSE ET CONSEILLERS

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20230116-02 **4.1 Séance ordinaire du 12 décembre 2022**

20230116-03 **4.2 Séance extraordinaire du 19 décembre 2022**

5 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20230116-04 **5.1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 16 janvier 2023**

20230116-05 **5.2 Autorisation de remboursement à la Corporation de développement économique Val-des-Sources/Danville pour le dossier 8673 55 2196**

20230116-06 5.3 Octroi de contrat - Planitaxe (Ethier avocats inc.)

20230116-07 5.4 Approbation du budget 2023 - OMH des Sources

6 LÉGISLATION

20230116-08 6.1 Abrogation partielle de la résolution 254-2019 pour le lot 4 079 544

6.2 Avis de motion et projet de règlement 2023-01 relatif à l'imposition des taux de taxes pour l'exercice financier 2023

6.3 Avis de motion et projet de règlement 2023-02 relatif à l'imposition des tarifs pour l'exercice financier 2023

20230116-09 6.4 Délégation de compétence à la MRC des Sources - Vente pour taxes

6.5 Dépôt du rapport de la directrice générale sur l'application du règlement de gestion contractuelle pour l'année 2022

20230116-10 6.6 Adoption de la politique de dons et de commandites de la Ville de Danville

20230116-11 6.7 Octroi de contrat pour le service d'archives 2023/ Amendement de la résolution 20221212-10

7 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

20230116-12 7.1 Embauche au service des travaux publics – journalier

20230116-13 7.2 Embauche service de sécurité incendie

PÉRIODE DE QUESTIONS

8.SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt du rapport annuel – Service de sécurité incendie

9. TRAVAUX PUBLICS

20230116-14 9.1 Octroi de contrat - Équipement pour camion 0992

20230116-15 9.2 Octroi de contrat - location d'un chargeur sur roues

10. HYGIÈNE DU MILIEU

20230116-16 10.1 Demande de subvention - Programme pour l'élaboration des plans de protections des sources d'eau potable

20230116-17 10.2 Octroi de contrat conditionnel - Élaboration du plan de protection de la source d'eau potable

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport – émission de permis pour le mois de décembre 2022

20230116-18 11.2 Rapport annuel d'activités pour l'année 2022 - agente de développement

20230116-19 11.3 Priorité de développement - agente de développement

20230116-20 11.4 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Aliénation des lots 4 078 070 et 4 079 623 – Ferme Châteaubar S.E.N.C

12 LOISIRS ET CULTURE

20230116-21 12.1 Demande de subvention FRR - volet 4 - Projet borne de recharge

20230116-22 12.2 Approbation des évènements pour l'année 2023

20230116-23 12.3 Demande de subvention FRR - volet 4 - Festivité printanière - Pour sortir de sa tanière

13. DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

20230116-24 13.1 Demande d'appui financier – École La Tourelle

20230116-25 13.2 Demande d'appui financier – Club de ski de fonds

20230116-26 13.3 Demande d'appui financier – RAVIR

20230116-27 13.4 Demande d'appui financier et commandite – Carnaval des glaces

20230116-28 13.5 Demande d'appui financier – Tournoi hockey provincial Connie Dion de Val-des-Sources 2023

14. VARIA

15. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

16. ÉVÈNEMENTS À VENIR

PÉRIODE DE QUESTIONS

20230116-29 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

INFORMATIONS ET COMITÉS - MAIRESSE ET CONSEILLERS

La mairesse transmet diverses informations aux membres du conseil.

Les membres du conseil font rapport des différents comités et des dossiers auxquels ils ont travaillé.

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20230116-02

4.1 Séance ordinaire du 12 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **12 décembre 2022** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Richard Lefebvre

Appuyé par Pierre Grimard

Et unanimement résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du **12 décembre 2022** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

20230116-03

4.2 Séance extraordinaire du 19 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **19 décembre 2022** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du **19 décembre 2022** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

5 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20230116-04

5.1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 16 janvier 2023

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer ainsi que la liste des chèques émis ont été transmises aux membres du conseil;

Ville de Danville	
DÉPENSES	
DECEMBRE 2022	
DÉPENSES TOTALES	584 930,06 \$
Rémunération régulière	101 570,35 \$
Rémunération élus	8 188,88 \$
Rémunération incendie	12 912,44 \$
Paiements émis au 2023-01-12	111 564,77 \$
Liste des comptes à payer au 2023-01-16	350 693,62 \$

**Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu**

D'approuver la liste des dépenses totales telles que soumises au montant de **584 930,06 \$** comprenant des comptes à payer au montant de **350 693,62 \$** et d'autoriser le paiement des comptes, par la mairesse ou à défaut, la personne désignée et la directrice générale.

ADOPTÉE

20230116-05

5.2 Autorisation de remboursement à la Corporation de développement économique Val-des-Sources/Danville pour le dossier 8673 55 2196

CONSIDÉRANT le règlement numéro 212-2020 décrétant un programme d'incitatifs fiscaux favorisant l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire de la Ville de Danville ;

CONSIDÉRANT QUE le processus menant à la validité du règlement a été interrompu à la suite de nombreux changements dans l'administration;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Porte Promax inc. a le droit de recevoir la somme 5095.11\$ comme prévu au règlement numéro 212-2020;

**Il est proposé par Daniel Pitre
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu**

QUE ce conseil autorise le remboursement à la Corporation de développement économique de Val-des-Sources/ Danville pour le dossier 8673 55 2196.

ADOPTÉE

20230116-06

5.3 Octroi de contrat - Planitaxe (Ethier avocats inc.)

CONSIDÉRANT QUE la Ville a effectué une demande de prix pour des services fiscaux de conseil et permettant l'optimisation des opportunités de remboursements de taxes;

**Il est proposé par Jean-Guy Laroche
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu**

QUE la ville de Danville octroi le contrat de service à la firme PLANITAXE (ETHIER AVOCATS INC. pour une commission équivalente à trente-cinq pour cent (35 %), calculés en fonction des montants récupérés des autorités fiscales, en capital et intérêts, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

20230116-07

5.4 Approbation du budget 2023 - OMH des Sources

CONSIDÉRANT QUE l'Office Municipal des Sources a déposé le budget 2023 et que celui-ci doit être approuvé par la Ville de Danville;

**Il est proposé par Jean-Guy Laroche
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu**

QUE ce conseil approuve le budget 2023 de l'Office Municipal des Sources.

ADOPTÉE

6 LÉGISLATION

20230116-08

6.1 Abrogation partielle de la résolution 254-2019 pour le lot 4 079 544

CONSIDÉRANT QUE la décision de ne pas prolonger la rue Auclair jusqu'à la rue St-James a été prise par l'ancien conseil;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun d'explorer les possibilités de développement avant de prendre une décision pour la vente de ladite rue;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu**

QU'il n'y a plus lieu de procéder à la vente du lot 4 079 544.

QUE ce conseil abroge en partie la résolution 254-2019 et annule la vente de la rue Auclair

QUE la mairesse ainsi que la directrice générale soient autorisées à signer l'entente de délégation de compétence et tous les documents pertinents à cette entente.

ADOPTÉE

6.2 Avis de motion et projet de règlement 2023-01 relatif à l'imposition des taux de taxes pour l'exercice financier 2023

AVIS DE MOTION est donné par Mme Chantal Cantin à l'effet qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le projet de règlement 2023-01 relatif à l'imposition des taux de taxes pour l'exercice financier 2023.

Ce projet de règlement établit les taux de taxes, de compensations et autres tarifs et autres redevances pour l'année 2023.

Le projet de règlement est également déposé.

6.3 Avis de motion et projet de règlement 2023-02 relatif à l'imposition des tarifs pour l'exercice financier 2023

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Gaétan Nadeau à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le projet de règlement 2023-02 relatif à l'imposition tarifs pour l'exercice financier 2023.

Ce projet de règlement établit la tarification pour le financement et l'utilisation de certains biens, services et pour le bénéfice retiré de certaines activités de la Ville de Danville et ce, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le projet de règlement est également déposé.

20230116-09

6.4 Délégation de compétence à la MRC des Sources - Vente pour taxes

CONSIDÉRANT QUE la ville de Danville souhaite déléguer sa compétence pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Danville a fait une demande en ce sens à la MRC des sources;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC des sources a adopté la résolution 2022-12-0465 tenant lieu d'entente de délégation de compétence pour vente pour taxes avec la Ville de Danville lors de la séance du 14 décembre 2022;

Il est proposé par Chantal Cantin

Appuyé par Jean-Guy Laroche

Et unanimement résolu

QUE la mairesse ainsi que la directrice générale soient autorisées à signer une entente de délégation de compétence avec la MRC et tous les documents pertinents à cette entente.

ADOPTÉE

6.5 **Dépôt du rapport de la directrice générale sur l'application du règlement de gestion contractuelle pour l'année 2022**

Conformément à l'article 573.3.1.2. L.C.V., la directrice générale dépose le rapport sur l'application du règlement de la gestion contractuelle pour l'année 2022 aux membres du conseil.

20230116-10 **6.6 Adoption de la politique de dons et de commandites de la Ville de Danville**

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite se doter d'un outil d'aide à la prise de décision quant aux demandes d'appuis financiers ou techniques formulées par divers organismes du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la politique de dons permet d'assurer un traitement juste et équitable favorisant des partenariats qui contribuent à l'avancement de la collectivité;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu**

QUE la politique de dons soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

20230116-11 **6.7 Octroi de contrat pour le service d'archives 2023/ Amendement de la résolution 20221212-10**

CONSIDÉRANT que la firme H.B archiviste S.E.N.C est en processus de fermeture;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle offre de service de la compagnie Archives Bois-Francs a été acheminée à la Ville de Danville permettant de poursuivre le travail déjà amorcé avec l'archiviste professionnel;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu**

D'accepter le traitement des archives municipales comme indiqué à l'offre de service reçue le au tarif de 1 540.63 \$, plus les taxes applicables pour une semaine de 4 jours de travail, et ce pour une période de 12 semaines de travail.

D'autoriser les frais de déplacement au montant de 0.61 \$ / km.

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

20230116-12 **7.1 Embauche au service des travaux publics – journalier**

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Syndia Caron, directrice des travaux publics, de procéder à l'embauche de monsieur Steven Zuger à titre de journalier saisonnier;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu**

DE confirmer l'embauche de Steven Zuger à titre de journalier en respect avec la convention collective des employés de Danville actuellement en vigueur.

ADOPTÉE

20230116-13

7.2 Embauche service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT que le poste de lieutenant par intérim devait être affiché en conformité avec la convention des pompiers de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

**Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu**

DE retenir la candidature et de confirmer l'embauche de Mr Patrick Lambert au poste de lieutenant par intérim, et ce, en respect de la convention des pompiers actuellement en vigueur.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Diane Vandal :

- 1- Demande de suivi portant sur le projet Stanley-Brochu.
- 2- Question portant sur un projet de pickel-ball.

M. Richard Letrendre:

- 1- demande de déneigement pour la traverse piétonnière près du bureau de poste.
- 2- Demande de réparation du carillon, ajustement du volume si possible et changement du drapeau.

8.SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt du rapport annuel – Service de sécurité incendie

Le rapport annuel 2022 du Service de sécurité incendie est déposé aux membres du conseil.

9. TRAVAUX PUBLICS

20230116-14

9.1 Octroi de contrat - Équipement pour camion 0992

CONSIDÉRANT QUE le camion 0992 doit être muni d'équipement pour le déneigement;

**Il est proposé par Jean-Guy Laroche
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu**

QUE la Ville de Danville octroi le contrat à l'entreprise Robitaille équipement inc. pour la somme de 44 091.60 \$.

QUE cet investissement est assumé par le règlement d'emprunt 2022-06 acquisition de véhicules et d'équipements pour le service des travaux publics.

ROBITAILLE ÉQUIPEMENT 44 091.60 \$

Plus les taxes applicables

ADOPTÉE

20230116-15

9.2 Octroi de contrat - location d'un chargeur sur roues

CONSIDÉRANT QUE Le chargeur sur roues de la Ville a besoin d'une réparation majeure;

CONSIDÉRANT QU'il ne peut plus être utilisé par le personnel pour la saison de déneigement 2022-2023;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu**

QUE la Ville de Danville octroi procède à la location d'un chargeur sur roues pour la somme de 38 660.34 \$ à la compagnie Équipement St-Germain inc.

QUE cet investissement est assumé par le règlement d'emprunt 2022-06 acquisition de véhicules et d'équipements pour le service des travaux publics.

ÉQUIPEMENT ST-GERMAIN INC. 39 660.34 \$

ADOPTÉE

10. HYGIÈNE DU MILIEU

20230116-16

10.1 Demande de subvention - Programme pour l'élaboration des plans de protections des sources d'eau potable

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE La Ville de Danville désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

**Il est proposé par Daniel Pitre
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

ADOPTÉE

20230116-17

10.2 Octroi de contrat conditionnel - Élaboration du plan de protection de la source d'eau potable

CONSIDÉRANT que la Ville de Danville a procédé à une demande de subvention dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protections des sources d'eau potable (PEPPSEP);

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu**

QUE ce conseil octroie le contrat conditionnellement à l'obtention de la subvention PEPPSEP à l'entreprise suivante pour effectuer l'élaboration du plan de protection de la source d'eau potable de la Ville de Danville.

ENGLOBE

20 400\$

plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport – émission de permis pour le mois de décembre 2022

Le rapport d'émission des permis émis pour le mois de décembre 2022 est déposé aux membres du conseil.

20230116-18

11.2 Rapport annuel d'activités pour l'année 2022 - agente de développement

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel d'activités pour l'année 2022 a été présenté aux membres.

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu**

QUE le rapport annuel d'activités pour l'année 2022 soit également déposé à la MRC tel que déposé.20230116-18 11.3 Priorités de développement annuel - agente de développement

20230116-19

11.3 Priorité de développement - agente de développement

CONSIDÉRANT la présentation des priorités de développement annuel par Mme Emilie Lalancette-Néron, agente de développement et son plan d'action pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT que les points présentés correspondent à la planification stratégique du conseil de la Ville de Danville;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu**

D'ACCEPTER les priorités de développement annuel telles que présentées.

ADOPTÉE

20230116-20

11.4 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Aliénation des lots 4 078 070 et 4 079 623 – Ferme Châteaubar S.E.N.C

CONSIDÉRANT QUE Mme Gabrielle Verville et M José Sicotte-Doddridge entend procéder à l'aliénation des lots 4 078 070 et 4 079 623 du Cadastre du Québec, lesquels totalisant 34,5 hectares et situés dans la zone agricole établie en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et que l'acquéreur Ferme Rollère Inc. entend les utiliser pour augmenter la superficie cultivable ;

CONSIDÉRANT QUE l'aliénation entend être autorisée entre agriculteurs;

CONSIDÉRANT QUE dans les circonstances une autorisation de la Commission est nécessaire en vertu de l'article 29 de la Loi;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 079 623 est situé dans la zone Agricole (A-4) et le 4 078 070 est situé en zone Rurale (R-3);
CONSIDÉRANT QUE la Commission requière une résolution du Conseil tenant compte des critères en vertu de l'article 62 de la Loi;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a aucun impact sur le potentiel agricole des lots concernés et lots avoisinants et sur les possibilités d'utilisation agricole;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas ailleurs sur le territoire de la Ville de Danville et hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible aux fins visées par la demande;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas de conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants notamment, compte tenu des normes visant à atténuer les inconvénients reliés aux odeurs inhérentes aux activités agricoles;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas de contraintes et d'effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement;

CONSIDÉRANT QU'IL y a homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

CONSIDÉRANT QU'IL y a effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources en eau et sol sur le territoire de Danville et dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne se prononce pas sur la viabilité du projet en agriculture;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'aura pas d'effet sur le développement économique de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'aura pas d'effet sur la viabilité de la collectivité;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'aura pas d'impact sur le plan de développement de la zone agricole de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT QUE la demande déposée par Ferme Châteaubar S.E.N.C à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec visant à autoriser l'aliénation des lots **4 078 070 et 4 079 623** du cadastre du Québec est conforme aux règlements d'urbanisme;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu**

QUE le conseil municipal de la Ville appuie la demande d'aliénation des lots 4 078 070 et 4 079 623 d'une superficie de 34,5 hectares à la *Commission de la protection du territoire agricole du Québec*.

ADOPTÉE

12 LOISIRS ET CULTURE

20230116-21

12.1 Demande de subvention FRR - volet 4 - Projet borne de recharge

CONSIDÉRANT que la municipalité de Danville et la municipalité de Saint-Adrien se sont joint à la demande au Fonds pour le transport actif du regroupement Cœurs villageois de Tourisme Cantons de l'Est;

CONSIDÉRANT que la demande du regroupement Cœurs villageois a été acceptée pour un montant de 6527.31\$ par borne de recharge;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu**

QUE la municipalité de Danville conjointement à la municipalité de Saint-Adrien dépose une demande aux fonds de vitalisation de la MRC des Sources pour l'amélioration des milieux de vie pour un montant de 20 153.91\$ d'un projet total de 36 898.39\$.

QUE La municipalité de Saint-Adrien s'engage à payer sa contribution à ce projet, soit 1833.92\$ et que la municipalité de Danville s'engage à payer sa contribution à ce projet, soit 1855.92 \$.

D'autoriser la directrice générale, à signer au nom de la Ville de Danville tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE

20230116-22

12.2 Approbation des évènements pour l'année 2023

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Chantale Dallaire, coordonnatrice aux loisirs et communication ;

CONSIDÉRANT que les montants soumis ne tiennent pas compte des ressources techniques;

18-janv	Café avec un policier	100,00 \$
14-févr	Présentation Accès-loisirs	100,00 \$
Février	Appel de projets intergénérationnel	2 000,00 \$
Février	Appel de projets culturel	2 000,00 \$
23-mars	Soirée nouveaux arrivants	1 500,00 \$
22-avr	Journée de l'arbre	1 000,00 \$
16-17 juin	Danville s'active	4 000,00 \$
24-juin	Saint-Jean Baptiste	5 000,00 \$
juillet	Maisons Fleuries	500,00 \$
Aout	Fête des générations	3 500,00 \$
juin	Pêche en herbe	300,00 \$

Octobre	Prix Pierre Grimard	1 600,00 \$
Décembre	Concours décorations de Noël	150,00 \$
Décembre	Parade de Noël	600,00 \$

**Il est proposé par Daniel Pitre
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu**

D'approuver le calendrier des événements tel que proposé.

ADOPTÉE

20230116-23

12.3 Demande de subvention FRR - volet 4 - Festivité printanière - Pour sortir de sa tanière

CONSIDÉRANT la signature de l'entente relative au Fonds Régions et Ruralité entrent la MRC des Sources et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation datée du 31 mars 2019;

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC des Sources de son Cadre de vitalisation;

CONSIDÉRANT que le projet: *Festivités printanières—Pour sortir de sa tanière!* présenté par l'organisme Danville en Transition, répond aux orientations d'accroître le sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement des citoyens dans la communauté de la planification stratégique de la Ville de Danville 2022-2025;

CONSIDÉRANT que le projet est en concordance avec l'axe de vitalisation-Milieu de vie inclusif, dynamique et favorisant la persévérance scolaire et ses priorités:

- Animation de la communauté locale;
- Susciter l'implication des citoyens, incluant les jeunes et les personnes âgées;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu**

QUE la Ville de Danville appuie le projet *Festivités printanières—Pour sortir de sa tanière!* présenté par l'organisme Danville en Transition présente au comité de vitalisation de la MRC des Sources une demande de contribution financière pour le fonds Fonds pour l'attractivité.

QUE la Ville de Danville appuie financièrement l'organisme Danville en Transition pour une somme entre 100.00\$ et 200.00\$ afin de couvrir une partie des frais en lien avec les ateliers présentés et les frais d'impression avec envoi publipostage de la publicité.

QUE la Ville de Danville facture à l'organisme Danville en Transition toutes les dépenses en lien avec le projet qu'elle recevra, et ce, sans intérêts.

D'autoriser la directrice générale, à signer au nom de la Ville de Danville tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE

13. DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

20230116-24

13.1 Demande d'appui financier – École La Tourelle

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue concernant le souper bénéfice au profit de la fondation de l'école La Tourelle;

**Il est proposé par Daniel Pitre
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu**

QUE ce conseil verse une contribution financière en procédant à l'achat de 2 billets au coût de 70\$ chacun.

ADOPTÉE

20230116-25

13.2 Demande d'appui financier – Club de ski de fonds

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier du Club de ski de fonds reçue le 12 décembre 2022;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu**

QUE la Ville de Danville verse une contribution financière de 250 \$ au Club de ski de fonds pour la saison 2022-2023.

ADOPTÉE

20230116-26

13.3 Demande d'appui financier – RAVIR

CONSIDÉRANT la demande de commandite du regroupement des artistes vivant en ruralité (RAVIR) pour le Gala Culturel reçue le 15 décembre 2022;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu**

QUE la Ville de Danville verse une contribution financière de 500\$ à l'organisme RAVIR pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE

20230116-27

13.4 Demande d'appui financier et commandite – Carnaval des glaces

CONSIDÉRANT la demande de financement et commandite du Carnaval des glaces pour l'édition 2022-2023;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu**

QUE la Ville de Danville verse une contribution financière de 500 \$ et procède à l'achat de 2 billets pour le couronnement.

ADOPTÉE

20230116-28

13.5 Demande d'appui financier – Tournoi hockey provincial Connie Dion de Val-des-Sources 2023

CONSIDÉRANT la demande de financement pour la 30^e édition du Tournoi hockey provincial Connie Dion de Val-des-Sources 2023;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu**

QUE la Ville de Danville verse une contribution financière de 200 \$ pour le Tournoi hockey provincial Connie Dion de Val-des-sources.

ADOPTÉE

14. VARIA

Aucun dossier

15. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Aucune

16. ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 16,1 18 janvier** : Café avec un policier de 10h 30 à midi à la salle du conseil de ville.
- 16,2 21-27-28-29 janvier et 3-4 février** : Carnaval des glaces.
- 16,3 1 février** : Lancement de l'appel de projets intergénérationnels 2 000\$.
- 16,4 1 février** : Lancement de l'appel de projets culturels 2 000\$.
- 16,5 14 février** : Présentation **Accès-loisirs** au centre Mgr Thibault de 9h à midi.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Richard Letrendre:

- 1- question portant sur l'appel de projet culturel
- 2- Demande pour publier la liste des événements

M. Marc-André Demers :

- 1- Organisation du Carnaval des glaces

20230116-29

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Gaétan Nadeau

QUE la présente séance soit levée à 19h43.

ADOPTÉE

Martine Satre

Marie-Pier Dupuis

Mairesse

Directrice générale et greffière

Je, Martine Satre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Martine Satre

Mairesse